

L'avocat Nîmois Maître Arthur Morel remporte les Rencontres de l'Eloquence 2025



Après Maître <u>Joël Wolfs</u>, avocat au barreau de Tarascon, <u>l'an dernier</u>, c'est l'avocat Nîmois Maître <u>Arthur Morel</u> qui a remporté la 21^e édition des Rencontres de l'Eloquence. Organisé par <u>le barreau de l'ordre des avocats d'Avignon</u> et <u>le théâtre du Chêne noir</u> depuis 2004 cet événement voit s'affronter chaque année des candidats avocats ayant moins de 10 ans de barres.

Pour <u>la seconde année consécutive depuis sa création</u>, les candidats des cinq barreaux de la cours d'appel de Nîmes étaient représentés lors de cette soirée.

Entre théâtre et droit, c'est devant une salle comble que se sont mesurés : Maître <u>Emmanuelle Viallet</u> du barreau d'Avignon, Maître <u>Clémence Thibaud</u> du barreau de Carpentras), Maître <u>Emilie Ridarch</u> du barreau de Tarascon, Maître <u>Marc André</u> du barreau d'Alès ainsi que le futur vainqueur désigné par le jury préside pour l'occasion par <u>Jean-Philippe Lejeune</u>, président du Tribunal judiciaire d'Avignon.





Maître Arthur Morel, le vainqueur du jour après sa prestation...





... et pendant. Crédit : DR/Linkedin Arthur Morel

« J'ai eu l'immense honneur de représenter l' $\underline{\text{Ordre des Avocats de Nîmes}}$, avec la confiance de mon



Ecrit par le 4 novembre 2025

Bâtonnier Séverine Moulis, à l'occasion de cet événement d'exception, dans ce haut et beau lieu de la parole, de scène, explique Maître Arthur Morel. Ce fut une joie de défendre les couleurs de notre barreau dans une atmosphère mêlant humour, intensité et confraternité. »

Pour l'occasion, l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon a rythmé la soirée de nombreuses saynètes humoristiques tout en veillant à l'organisation parfaite de cette cuvée 2025 des Rencontres de l'éloquence qui s'est tenue devant près de 300 spectateurs.



L'Union des Jeunes Avocats d'Avignon a rythmé la soirée. Crédit : DR/Linkedin Philippe Cano

« Remporter cette édition est une grande fierté et un honneur profond, poursuit le lauréat 2025. Il me reviendra, l'an prochain, d'animer la 22° édition de ces Rencontres : une responsabilité et une joie que j'aborderai avec la même passion. Pour la parole, le verbe et la confraternité... partager ce qui nous anime tous! »

Enfin, Maître Arthur Morel a tenu également à saluer « <u>les Avocats du Barreau d'Avignon</u> et le <u>Bâtonnier</u> Philippe Cano pour leur accueil remarquable, ainsi que le Théâtre du Chêne Noir pour cette mise en scène magistrale de l'éloquence.

Avocat : l'éloquence puissance 20 sur la scène du Chêne noir



Avocat : l'éloquence puissance 20 sur la scène du Chêne noir



Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon remporte <u>les 20^e Rencontres de l'Eloquence</u>. L'avocat s'est distingué dans une édition réunissant pour la première fois des candidats provenant de 5 barreaux de la région.

C'est une habitude, presque une tradition : la dernière soirée <u>des Rencontres de l'Eloquence</u> vient de se tenir au Chêne noir à Avignon devant une salle comble. Pour cette 20° édition, c'était cependant la première fois que des candidats provenant de 5 barreaux différents 's'affronter' lors de cet événement créé en 2004 à l'initiative <u>du bâtonnier Patrick Gontard</u> et de Gérard Gelas, directeur <u>du théâtre du</u>



Ecrit par le 4 novembre 2025

<u>Chêne noir</u>. Ensuite, c'était André Marcellin, le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon d'alors, qui avait pris le relais pour organiser la 1^{re} édition. L'idée : faire venir des jeunes avocats sur les planches afin de mettre leur éloquence à l'épreuve face à un public et non dos à lui, comme ils en ont l'habitude dans les tribunaux. Le tout en traitant de sujets humoristiques tirés au sort quelques jours avant les Rencontres.



A l'initiative <u>du bâtonnier Patrick Gontard</u> (au premier plan) et de Gérard Gelas, directeur <u>du théâtre du Chêne noir</u> de la création des Rencontres de l'Eloquence en 2004, l'avocat avignonnais a été convié à présider le jury de cette 20° édition. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

Une scène remplie de robes noires

Autre première pour cette édition anniversaire, où c'est cette fois c'était <u>le bâtonnier Philippe Cano</u> qui était en charge de l'organisation avec <u>Maître Guilaine Michel</u>, la <u>gagnante de la précédente édition</u>: le jury, ainsi que les représentants des 5 barreaux, avaient pris place sur scène devant les près de 300 spectateurs présents. En tout, une trentaine d'avocats en robe, dont les Bâtonniers des barreaux d'Avignon, Carpentras, Nîmes, Tarascon ainsi qu'Alès qui foulaient les planches du concours de l'éloquence de l'Ordre de la cité des papes pour la première fois. Autant de robes noires entourant et

Ecrit par le 4 novembre 2025

soutenant les candidats sur scène.

« Autant de robes noires entourant et soutenant les candidats sur scène. »



Le Jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR



Ecrit par le 4 novembre 2025



Les bâtonniers. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Par ailleurs, outre son rôle de 'Mme loyale' lors de l'animation et de la présentation durant le déroulement des rencontres, Maître Guilaine Michel a également accompagné, aux côtés de Maître Alexia Bérard, présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon, les cinq candidats tout au long des heures précédant les Rencontres 2024. Histoire de faire la chasse au trac qui montait au fur et à mesure de la journée.



Ecrit par le 4 novembre 2025



De gauche à droite : Maître <u>Gabrielle Le Dreau</u> du barreau d'Alès, Maître <u>Sarah Mercoiret</u> du barreau de Nîmes, Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon, <u>Maître Guilaine Michel</u>, avocate à Avignon et <u>gagnante de la précédente édition</u>, Maître <u>Nathy Nicolas</u> du barreau d'Avignon, <u>Maître Alexia Bérard</u>, présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon et Maître <u>Anthony Peitavy</u> du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

5 candidats en lice

Vient enfin le moment où les cinq candidats se sont succèdés. Maître <u>Sarah Mercoiret</u> du barreau de Nîmes s'est lancée avec le sujet « Si la salle d'audience est un cirque, les avocats jonglent-ils avec la vérité ? ». Maître <u>Anthony Peitavy</u> du barreau de Carpentras est intervenu après avec « I.A-t-il quelqu'un qui pilote ? ».

Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon a pris ensuite le relais avec le sujet : « Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ? ». Ce dernier a trouvé avec subtilité, humour et brio la réponse à son sujet. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé à l'applaudimètre.

Maître <u>Gabrielle Le Dreau</u> du barreau d'Alès, avec « Un crime dans l'espace est-il toujours sans gravité ? » et Maître <u>Nathy Nicolas</u> du barreau d'Avignon avec « Nous voulons rester ce que nous sommes. » ont conclu cette talentueuse soirée. Cette dernière avouant les jours précédant sa prestation qu'elle était « autant terrorisée que ravie de plaider ».







Maître <u>Nathy Nicolas</u> du barreau d'Avignon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Joël Wolfs</u> du barreau de Tarascon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Gabrielle Le Dreau</u> du barreau d'Alès. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Anthony Peitavy</u> du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Maître <u>Sarah Mercoiret</u> du barreau de Nîmes. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

« Une soirée mémorable. »

Des délibérations en musique

Enfin dernière nouveauté, pendant que le jury se réunissait afin de délibérer le public a pu profiter d'une performance musicale inédite. Maître Serge Billet, ténor du barreau vauclusien ayant raccroché sa robe récemment après 43 ans d'activité, est venu chanter du Michel Delpech accompagné au piano par Roland Vincent. Installé désormais à Bédarrides, ce dernier est le compositeur des principaux succès de l'interprète de 'Pour un flirt', 'Chez Laurette', 'Wight is wight' ou bien encore 'Quand j'étais chanteur' mais aussi pour des artistes comme Dalida, Serge Reggiani ou Céline Dion.

Sans surprise donc, Maître Joël Wolfs a été ensuite désigné vainqueur de cette mémorable 20° édition. Et le représentant du barreau de Tarascon, comme les autres candidats et confrères des barreaux d'Avignon, Nîmes, Alès et Carpentras, de garder un excellent souvenir de cette soirée.

Du côté des nombreux spectateurs présents ce fût aussi, de leur avis, « une soirée mémorable » et beaucoup remerciaient le barreau d'Avignon pour l'organisation de cette 20^e édition « exceptionnelle ».



Ecrit par le 4 novembre 2025



'Mme Loyale', <u>Maître Guilaine Michel</u>, la gagnante de la précédente édition a aussi remporté 'le droit' d'animer cette 20^e édition. Ici, en compagnie des bâtonniers Philippe Cano (au premier plan) et Patrick Gontard. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR







Accompagné au piano par le compositeur par Roland Vincent, Maître Serge Billet, ancien ténor du barreau vauclusien a animé en musique la scène du Chêne durant les délibérations du jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Laurent Garcia

Concours d'éloquence : les étudiants de Kedge Avignon s'affrontent avec des mots



Dans le cadre de leur projet 'Pro-act', les étudiants de <u>Kedge Avignon</u> viennent d'organiser un concours d'éloquence parrainé par <u>Aushopping</u>.



Baptisé 'Kedg'elok', ce rendez-vous s'est déroulé au campus de la CCI de Vaucluse à Avignon. L'occasion pour une quarantaine d'élèves des 3 promotions Kedge business school de participer à une première phase de préqualification après avoir tiré au sort des sujets parmi lesquels : 'A-t-on le droit d'être égoïste ?', 'Doit-on toujours dire la vérité ?', 'L'argent fait-il le bonheur ?', 'Le père noël est-il une ordure ?', 'L'union fait-elle la force ?' ou bien encore 'Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?'... Ces derniers ayant eu connaissance des sujets 1semaine à l'avance afin de préparer une prise de parole de 3 à 4 minutes.

De quoi retenir 20 élèves pour un second round où ils n'ont eu plus qu'une heure pour découvrir et préparer leur intervention.

Enfin, à l'issu de cette seconde étape 5 élèves sont restés en lice pour une finale où ils ont dû convaincre de leur éloquence, sur une durée plus longue de 5 à 6 minutes, sur le thème 'Peut-on être trop libre de s'exprimer ?'

5 finalistes face au jury

A ce jeu-là, c'est Gabin Aliotti qui va se montrer le plus convaincant face au jury composé d'Anne Augereau (directrice commerciale du Dauphiné Média), Annick Roche (professeur de français de Français), Laurent Rochut (propriétaire du théâtre la Factory à Avignon), Jacques Lèze (directeur Aushopping Nhood principal partenaire de l'opération), Anais Bourguin (responsable commerciale Nhood), Sarah Brun (professeure de théâtre, prise de parole en public) et Sylvie Martin (directrice du magasin Cultura au Pontet).

Le vainqueur devance Erwan Hamdani, Eliot Bon, Emilio Kubryk et Nina Muscato.

Un événement pour responsabiliser les étudiants

Cet événement avait pour objectif de responsabiliser les étudiants sur la conduite d'un réel projet professionnel de A à Z, en toute autonomie, et au cours duquel ils seront évalués dans le cadre de leur cursus Bachelor Kedge Business School afin de valider leur diplôme.

Ce projet action 'Pro-act' est intégré au dispositif 'BeU de Développement personnel' et professionnel. Il doit permettre de mener toutes les étapes, en autonomie et en responsabilité, qui consiste à une professionnalisation de la gestion de projet : définition d'objectifs et élaboration de stratégies, pilotage d'équipe, communication interne et externe, montage de budgets prévisionnels, élaboration de calendrier prévisionnel et réactivité face aux imprévus ainsi que capacité à résoudre les problèmes.

L.G.